

Annexe 7 : TIMELINE

Pour une action en 2025 (année N)

3 séances minimum par action et par session

- Équipe cfppa
- Outils à préparer par porteur
- Documents à transmettre par le porteur à cfppa66@cd66.fr



- > * A chaque séance : feuilles d'émargement avec informations pour la préparation du bilan
- > * A la fin de session : questionnaire satisfaction

* à fournir sur demande en cas de contrôle

> Pièces comptables : factures et justificatifs des frais engagés



5 personnes minimum par séance